

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
 - En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
 - Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
 - Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
 - Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
 - La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Médecine d'urgence et prévention

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 - Prise en charge : pec@mupras.com
 - Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

Nº P19-0025084

<input type="checkbox"/> Maladie	<input checked="" type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent [e]			
Matricule : 2535	Société : ASSOCIATION DES CHAMAS		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné[e]	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : CHAMAS - CHAMAS			
Date de naissance : 1946			
Adresse : ROUTE DE LA MONTAGNE APPARTEMENT 100 BLOK 100			
Tél. : 0628672569	Total des frais engagés : 411,80		Dhs

<p>Cachet du médecin :</p> 	<p>Date de consultation : 10/05/2012</p>	<p>Nom et prénom du malade : chahid chama Age:</p>
<p>Lien de parenté :</p>	<p><input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint</p>	<p><input type="checkbox"/> Enfant</p>
<p>Nature de la maladie :</p>	<p>trouble digestif</p>	
<p>En cas d'accident préciser les causes et circonstances :</p>		
<p>Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.</p>		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/05/2022			1000 DT	DR. MOUSTAKHAL Medecin Generaliste n° Sidi Maarrowi Casablanca Tel: 0522 534 443

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
INPE.092006825 PHARMACIE SELVA Lot. Nasr, ZR 29, S 23 Ouled Saïd BOUSKOURA (VICTORIA) Tél. : 05 22 32 03 78	10/05/2022	161.80 DH

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE AL MOUSTAKHAL Dr LAHRIER BAHIA Medecin Biologiste 29, Residence Al Madina Tél. 0522 534 227 35 22	13.5.22 2022	240.00	

AUXILIAIRES MEDICAUX

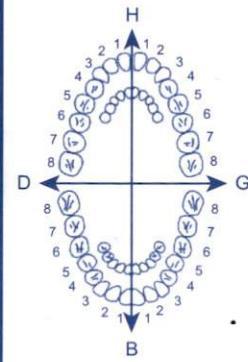
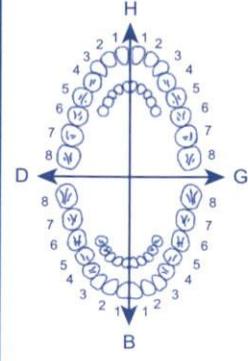
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Kabbaj Lamiaa
Médecine Générale



الدكتورة قباج لمياء
الطب العام

- Certificat universitaire d'échographie générale
- Certificat universitaire de gynécologie médicale
- Suivi de grossesse

- حائزة على شهادة جامعية في الفحص بالصدى
- حائزة على شهادة جامعية في أمراض النساء
- تتبع مراحل العمل

Casablanca, le 10 MAI 2022 الدار البيضاء ، في

Mme chahid chema

144,50 DH

1) Zoegas 20 mg (B28)

1 - 0 - 0

17,30 DH

2) Clorprame 4p

1 - 0 - 2 1/4 art nups



3) Contalux

0 - 0 - 2

161,80 DH

~~PHARMACIE SELVA
Lot. Nasr, ZR 29, B 23 Route Saleh
Bouskoura (VICTORIA)
Tél : 05 22 32 03 78~~

~~DR. Kabbaj Lamiaa
Médecine Générale - Echographie
Al Moustakbal GH30 Im L 265
n°1 Sidi Maârouf Casablanca
Tél : 0522 584 443~~

Docteur Kabbaj Lamiaa

Médecine Générale



الدكتورة قباج لمياء

الطب العام

- Certificat universitaire d'échographie générale
- Certificat universitaire de gynécologie médicale
- Suivi de grossesse

- حائزة على شهادة جامعية في الفحص بالصدى
- حائزة على شهادة جامعية في أمراض النساء
- تتبع مراحل العمل

Casablanca, le

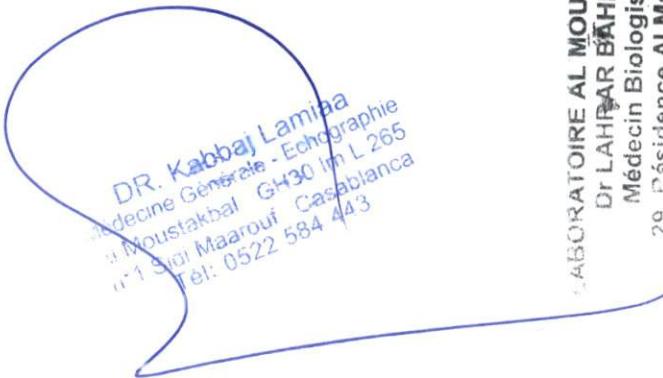
10 MAI 2017

الدار البيضاء، في

M^{me} chahid chama.

GAJ, HbA1c.

clerance de gre
calculé.



LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL
Dr LAHIBAR BHAIJA
Médecin Biologiste
29. Résidence Al Madina
Casablanca
tél: 05 22 97 35 22



مختبر المستقبل للتحاليل الطبية

LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL D'ANALYSES MEDICALES

Docteur Bahija LAHRAR

Médecin Spécialiste en Analyses Médicales (Biologiste)
Spécialiste en Diagnostic et Thérapeutique des couples infertiles
(IA-FIV-ICSI) Paris - France
Ex Enseignante à la faculté de médecine
CHU Ibn Rochd Casablanca
DU de management de la qualité université Bordeaux

Édité le : 13-mai-22



INPE 093060754

Facture N°: 2222/22

Référence:



6 130522 190799

Date de prélèvement

vendredi 13 mai 2022

Nom Prénom

CHAHID CHAMA

Médecin:

LAMIA KABBAJ

Patente (TP) / 36155845

ICE 001635929000031

Analyses

	Cotation B	Total
IE	20	26,80
Clairance créatininique	60	80,40
Créatininique	30	40,20
Glycémie à jeun	30	40,20
Hémoglobine glyquée A1c	100	134,00
	240 B	321,60 dh
	Rémission	71,60 dh

Net à payer TTC 250,00 dh

Arrête la présente facture à la somme de DEUX CENT CINQUANTE DIRHAMS

Dr bahija LAHRAR
Médecin Biologiste

LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL
Dr Lahrar
Médecin Biologiste
29, Résidence Al Madina
Sidi Maârouf Casablanca
Tél: 05 22 97 35 23